



NON AU REPORT DE L'ÂGE LÉGAL DE DEPART EN RETRAITE **OUI A LA RETRAITE A 60 ANS**

Le gouvernement et le patronat ont décidé d'attaquer une nouvelle fois notre système de retraites, en voulant repousser l'âge de départ.



LEURS MENSONGES :

Pour le gouvernement, le financement des retraites serait « en danger », et justifierait de s'en prendre aux droits des retraité.e.s et des salariés.

LA RÉALITÉ : DE L'ARGENT IL Y EN A :

CAC 40 : PLUS DE 148 MILLIARDS DE PROFITS EN 2022

Le système de retraite présente un excédent de 900 millions en 2021 et était excédentaire de 3,2 milliards d' € en 2022 (COR)

Plus 15,34 % de la population meurt avant 65 ans, en particulier chez les salarié·es, ce taux montant à 30 % pour les 5 % les plus pauvres.

L'espérance de vie sans incapacité se situe autour de 65,9 ans pour les femmes et de 64,4 ans pour les hommes (INSEE)

Les aides publiques aux entreprises représentent **157 milliards d'euros**, soit 8 % du PIB (l'équivalent de 47,8 % du budget des retraites) et ce sans contrepartie !

(rapport d'enquête sur les aides publiques)



Le Conseil d'Orientation des retraites (COR) précise que les dépenses de retraites devraient être contenues d'ici 2070 (Dans la pire des hypothèses, 10 milliards de déficit, soit moins de 6,5 % du montant des aides publiques aux entreprises)

**POUR DEFENDRE NOS RETRAITES
TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION !**

Manifestation jeudi 19 janvier 2023

**Rdv à 14h30 au champ de foire
Bourg en Bresse**

POUR LE GOUVERNEMENT : IL S'AGIT DE BRADER NOS RETRAITES POUR FAIRE DE NOUVEAUX CADEAUX AU PATRONAT

AVEC POUR CONSÉQUENCES :

- ◆ Le chômage pour les salarié.es les plus âgé.es ;
- ◆ La baisse des pensions ;
- ◆ L'incapacité pour un plus grand nombre de salarié.es d'atteindre l'âge de la retraite, qui plus est en bonne santé.

CE N'EST PAS UNE FATALITÉ !

Par la grève, nous avons pu mettre en échec la contre-réforme de 2019 !

Pour stopper cette nouvelle tentative de casse de notre système de retraite, il nous faut :

- Être massivement en grève à partir du **jeudi 19 janvier**
- Décider dans les entreprises et les services publics, de sa reconduction jusqu'à ce que le gouvernement renonce à son projet.

Pour cela, discutons avec nos collègues, organisons nous :

SYNDIQUONS-NOUS CGT !

IL Y A DES BORNES
A NE PAS DEPASSER



POUR
BIEN LA VIVRE 
www.cgt.fr

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom : Prénom :

Entreprise : Ville

Tel : Courrier

Bulletin à renvoyer à : UD CGT de l'Ain - CS 60092 - 01000 Bourg en Bresse

Tel. 04 74 22 16 48 - Courriel : udain@cgt01.fr

